

Elections boycottées par la majorité au Congo/Brazzaville

Sassou Nguessou dans l'impératif d'un gouvernement d'Union nationale

Il en était prophète, lorsqu'il décrivait aux congolais l'échec d'une élection présidentielle en cette période en République du Congo. L'homme, c'est celui qui a toujours à travers ses déclarations à la presse, montrer à Sassou Nguessou la voie de sortie afin d'éviter les jours sombres à venir, de conduire le pays au chaos et à l'irréparable. Il s'agit, citons de M. Modeste Boukadia, le président national du Cercle des Démocrates et des Républicains du Congo/Brazzaville (CDRC), l'enfant de Kibossi. Plusieurs raisons l'ont amené à cette position jusqu'à désister à ces élections pour la simple raison qu'il a refusé de cautionner à un coup d'Etat constitutionnel du président Sassou qui veut se maintenir anticonstitutionnellement au pouvoir. Les préalables logistiques n'étaient pas réunis et pire encore aucun cadre constitutionnel et juridique favorisait la tenue des élections présidentielles dans ce pays d'Afrique centrale.

En dépit des élections organisées le dimanche 12 juillet 2009, nos sources indiquent que le taux de participation a été très faible, à tel enseigne qu'il n'y a pas lieu de croire à la crédibilité des résultats. Contrairement à ce que les services de Sassou cherchent à manipuler, on apprend, de certaines sources que le taux de participation des électeurs a été en dessous même de la moyenne et d'autres appuient que cela est évalué à 90 % d'abstentionnistes. Ces chiffres démontrent que c'est un cuisant fiasco pour le régime Sassou. Quel que soit le score qu'on peut lui attribuer, ce taux d'abstention sanctionne l'illégitimité pour présider aux destinées de ce peuple cloué aux misères, il y a des lustres.

« Qui croit à ces élections ? », se pose la question par de nombreux observateurs qui confirment que Sassou Nguessou a eu à organiser des élections pour lesquelles, il a été le « candidat unique » (en dehors de ses complices qui l'ont accompagné à cette épreuve), à l'instar des élections de MOBUTU du Zaïre aux années 70, on s'en souvient



Modeste Boukadia

Mais quoi qu'il en soit, la vérité étant tétue, Sassou se rendrait compte d'avoir organisé les élections avec les résultats non escomptés. Des sources sûres, le candidat successeur à son propre trône serait mécontent du travail fait par ses « collabos » qui l'ont exposé aux résultats d'insuccès notoire. Déjà, certains sont fouillés par ses services, nous livre la source afin de rembourser les comptes mis à leur disposition pour cette mission non salutaire au peuple congolais.

Si depuis les scrutins du dimanche tout a trainé au rythme d'un silence cathédral pour présenter les tendances électorales, c'est du fait que la panique habite maintenant le camp présidentiel. C'est ici que de nombreuses interrogations se posent lorsqu'on constate qu'il y a des dirigeants africains aux penchants machiavéliques qui veulent à tout prix s'emparer du pouvoir, s'y éterniser sans créer un climat de dialogue national. Le président américain en a fait également mention dans son discours lors de son passage au Ghana. L'heure n'est plus aux hommes forts mais il va falloir rejeter la tyrannie et la corruption pour permettre à l'Afrique de se développer, a martelé le

numéro 1 américain sur le sol africain.

Modeste Boukadia appelle les opposants congolais à un bloc

Toute l'opinion est d'avis avec Boukadia que la vacance est réelle depuis le mois de mars au sommet de l'Etat congolais. C'est à lui que revient le mérite de cette lutte pour laquelle d'autres opposants trouvent l'opportunité de s'allier à cet enfant de Kibossi qui représente la bastion des valeurs démocratiques de la République du Congo.

Il y a des mois, Boukadia a dénoncé les illégalités sur laquelle le gouvernement Sassou amenait le pays aux élections. Il a proposé à Sassou des voies de sortie par la grande porte afin d'amener le pays à l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes. Maintenant que les résultats des élections se posent sur de base non palpable, Boukadia appelle les politiciens congolais et opposants à s'unir dans un même bloc pour la cause commune. On s'en souvient, il est celui qui disait « Non » à Sassou vu l'anti-constitutionnalité du processus électoral. « Je croyais que, quand je proposais au président de la République de sortir par la grande porte, il m'avait écouté. Hélas, en se déclarant candidat, il a mis

tout le monde devant le fait accompli (...) Sa mission aujourd'hui n'est plus de présider aux destinées du Congo, mais de conduire notre pays vers une nouvelle République », avait-il regretté de voir son pays s'engager dans une voie très incertaine. Aujourd'hui l'impératif d'un « gouvernement d'union nationale » s'impose car Sassou a compris qu'au regard des résultats électoraux le train n'arrivera pas à la gare. Un gouvernement d'union nationale pour trois ans en annulation des élections actuelles est maintenant envisagé dans la cour présidentielle apprend-t-on d'une source digne de foi, afin d'éviter tout chaos qui pourrait embraser le pays. Cette logique que Boukadia a soutenu, mordicus fait partie de ses positions lointaines que d'aucuns ne peuvent ignorer. Selon lui, la seule voie possible pour que le président de la République soit crédible consisterait à mettre en place un gouvernement « d'union nationale », qu'il désigne parfois comme « un gouvernement provisoire de la République formé par un Premier ministre, chef de gouvernement et chef suprême des armées », à qui il reviendrait d'organiser les élections, ajoutant : « La paix passe par la mise en place d'un gouvernement d'union nationale qui mettra en place les structures nécessaires pour l'organisation d'une élection présidentielle transparente. Celui-ci devrait également organiser le dialogue entre les acteurs politiques nationaux sans discrimination, car le gouvernement actuel est devenu caduc. » c'est dans cette optique que Boukadia appelle les opposants congolais à constituer un bloc afin de défendre une position commune.

Des irrégularités soulevées par Modeste Boukadia

Il est fort regrettable que le Président Sassou Nguessou, candidat à sa propre succession, n'ait pas pris vraiment la hauteur qu'on attendait de lui. Celui qui veut disputer le doyen d'âge en Afrique au Président Paul Biya, a conduit le Congo/Brazzaville dans une

impasse institutionnelle qu'il faut maintenant remettre sur les rails. En effet, la Constitution du 20 Janvier 2002, en son article 56 du Titre V qui traite du Pouvoir Exécutif dit expressément : « Le Président de la République est le chef de l'Etat. Il incarne l'unité nationale. Il veille au respect de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions publiques [...] Le Président de la République est le chef de l'exécutif, il est le chef du Gouvernement ». Sa déclaration à sa propre succession a mis en vacance l'ensemble de ses prérogatives en devenant citoyen et candidat au même titre que tous les candidats déclarés à l'instar du candidat Modeste Boukadia qui n'a pas voulu cautionner le coup d'Etat constitutionnel. D'ailleurs, à la suite du « Mega meeting » du samedi 6 juin 2009 au cours duquel le président congolais avait annoncé sa candidature aux élections présidentielles de juillet 2009, la radio française RFI donnait en titre : « Elections présidentielles au Congo : Sassou Nguessou candidat à sa propre succession ; le Congo n'a plus de gouvernement ! » autrement dit, le Congo ne peut plus aller aux élections car il n'y a plus d'institutions pour superviser les « fameuses élections ». Pour contourner la difficulté en respectant la Loi Suprême du Congo/Brazzaville, en toute logique, c'est le Président du Sénat congolais (Brazzaville) qui aurait du exercer l'ensemble des prérogatives constitutionnelles pour rester dans la légalité constitutionnelle. Maintenant que ce pays ami d'en face été invité au scrutin, quelle va être la légitimité du Président qui sera déclaré élu si le taux de participation le permet ?

D'après de nombreux indices relevés par France 24 indiquent que le taux de participation globale serait de l'ordre de 10% (12/07, 15:30) et RFI (13/07) annonce de son côté un taux d'abstention de 86% soit un taux de participation de 14%. D'après le site internet www.mwinda.org

(Suite en page 9)